

Référent Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes

Rôle et missions



DUREE

1 jour, soit 7 heures

PREREQUIS

Aucun

EFFECTIF

12 personnes max

PUBLIC CONCERNE

Tous

LIEUX ET DATE

Nous consulter

TARIFS (€ HT)

Nous consulter

FORMAT

Présentiel uniquement

INTERVENANT

Formateur RPS, sélectionné selon processus qualité interne

REFERENCES

Art. L4121-1 et L4121-2

Art. 1152-1

Art. 1153-1

Art. 1142-2-1

Code du Travail

Maj programme : 22/05/2026

Taux satisfaction (2025) : /

HOMNIA

Conseil & Formation

3 rue de la Loge
41140 Noyers sur Cher

06.79.06.78.64
gbufferet.homnia@gmail.com

SIRET 95092622000027
Code APE 8559A
NDA 24410156441

OBJECTIFS DE FORMATION

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les principaux textes réglementaires sur les RPS
- Identifier et comprendre les différents types de RPS
- Identifier les facteurs générateurs de RPS et déceler les signaux faibles
- Comprendre les atteintes sur la santé
- Définir des actions pour agir et prévenir les RPS

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques mêlés d'exercices pratiques et de mises en situation :
 - Jeux de découverte
 - Quizz
 - Travaux en sous-groupes
 - Vidéos de sensibilisation
- Présentation via PC et vidéoprojecteur

VALIDATION ET OBTENTION FINALE

- Validation des acquis en cours de formation (exercices pratiques et quizz)
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un Livret Mémo

CONTENU

Partie I : Le harcèlement et les risques psychosociaux au travail

- Statistiques RPS
- Définitions et exemples
- Les facteurs générateurs de harcèlement et de RPS
- Les différents types de RPS au travail

Partie II : Harcèlement, stress et conséquences

- Identifier et différencier les différents types de harcèlement :
 - Le harcèlement moral
 - Le harcèlement sexuel
 - Les agissements sexistes
- Le stress : mécanisme d'apparition et définition
- Les atteintes sur la santé et sur l'organisation

Partie III : Harcèlement au travail : réglementation et principes généraux

- Les obligations de l'employeur
- Les principes généraux de la prévention
- Sanctions et responsabilité

Partie IV : Déceler les signes de RPS et les prévenir

- Quel rôle pour l'entreprise ?
- Quel rôle pour le RHSAS ?
- Déceler le harcèlement : les signaux faibles
- Recueillir un signalement d'une victime présumée
- Agir face à un signalement
- Mener une enquête RPS : posture, méthodologie, questionnement, pièges à éviter...